

D'un continent à l'autre

Il y a quelque chose de pourri dans le Royaume MRE



Par Abderrahman El Fouladi

La représentativité de la diaspora marocaine fait défaut, paraît-il dans la loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Hchouma ! Et il n'en fallut pas plus à ceux et celles, parmi nous, avides du beurre institutionnel marocain et de leur statut de beur tout court, pour monter une fois de plus aux barricades; Barricades dont ils ne se sont jamais décidés de descendre (mais le savent-ils ?) depuis qu'ils réclament une représentativité au parlement; leur propre représentativité..! Représentativité qu'ils cherchent à tout prix à légitimer au nom de la Communauté MRE !

Et du coup, des communiqués et des déclarations sont tirés par rafale ! Tirs nourris qui n'impressionnent plus que certains décideurs en mal de passer leur «*serbiss 3la khir*» (leur mandat sans problème); des communiqués commençant toujours, non pas par les noms personnels de leurs pondeurs (ou à la limite par celui de l'association qu'ils sont sensés représenter), mais par un pompeux «*la Communauté marocaine veut..! dénonce..! est révoltée de..!*»

Baraka ! (Assez !) C'est quoi cette communauté à laquelle se réfèrent ces Princes sans Principautés ?

Les membres de leurs associations ? Dont les plus nombreux ne peuvent même pas remplir la tente caïdale; qu'ils se sont dressés sur les sommets de leurs fantasmes et leur folie de Grandeur!

Il y a quelque chose de pourri dans le Royaume MRE !

Une pourriture entretenue par certains décideurs qui clament haut et fort : *On ne peut pas parler à chacun de vous séparément ! Il faut vous constituer en associations !*

Mais qui parle «*de parler*» ? **Le blabla n'a-t-il pas assez duré depuis l'indépendance du pays ?**

N'en déplaise ! Nombreux sont ceux et celles, parmi la diaspora, qui ne s'adressent aux responsables du pays d'origine que pour passer à l'Action ! Et ce, depuis qu'ils ont vu la lumière pointer au bout du tunnel; il y a un peu plus d'une décennie!

Et les pousser dans les bras de ces "Moulins à parole" (dont bon nombre est un lègue des années de plomb), serait

une erreur aussi monumentale que celle d'avoir créé des Amicales pour encadrer les MRE durant les années les plus sombres de l'Histoire contemporaine du Maroc !

Nombreux sont ceux et celles, parmi nous, qui sont convaincus que le mouvement associatif MRE est davantage porté à défendre ses propres privilèges qu'à défendre l'intérêt des MRE... En témoignent quelques récentes voltes-face vertigineuses de la part de certaines associations suite à une simple invitation ! Et du coup l'ennemi d'hier devient l'allié qu'on défend aujourd'hui à couteaux tirés !

Ceci, bien sûr, sans oublier ce nuage qui plane sur l'intégrité de certaines associations quant à certains financements douteux.

Le résultat ? Les compétences MRE boudent et se renferment sur elles-mêmes tout en dénonçant cette tutelle, qu'on veut à tout prix leur imposer via l'affiliation obligatoire au mouvement associatif pour que leurs projets soient pris en considération... Alors que le dernier mur de la Tutelle est tombé au Maroc avec la chute de l'ancienne *Moudayyana* !

Mais c'est quoi la solution diront certains ?

Les NTIC et le travail au sein d'ONG marocaines sur place, en attendant des jours meilleurs pour le CCME !

Les ONG sur place connaissent mieux que nous les besoins et les problématiques propres au Maroc. Et elles permettent, au moins, à tout financement de rester sur place au lieu de sortir créer un "bénévolat" lucratif parmi certains MRE qui n'ont de profession que l'Associatif !

Militer au sein des ces ONG, nous permettra de vivre notre double identité efficacement, honnêtement et en faire un pont entre deux continents et non un gouffre d'une double solitude :

Une solitude dans un pays d'accueil, où on conduit sa destinée les yeux rivés sur le passé,

Et une solitude dans le pays d'origine qui a mis entre lui et nous un mur de malentendus érigé par une mauvaise lecture de notre double identité !

Quant à ceux, parmi nous, qui ont des ambitions politiques, pour «*défendre nos intérêts et notre identité*», eh bien ils ont les partis et les parlements des pays d'accueil ! Mais s'ils tiennent à devenir à tout prix parlementaires Au Maroc, qu'ils rentrent alors au bled «*pain-sucre*» et «*se faire pain-sucre*» à leur guise. (Non marocain s'abstenir de comprendre).

De l'Extérieur, notre représentativité (au parlement, au CESE...) serait à exclure car, pour défendre nos intérêts, nous n'avons pas encore exploré toutes les possibilités que nous offre un CCME constitutionnalisés. Et leurs gesticulations doivent ambitionner de faire de cette institution notre parlement et notre CESE! Et qu'ils arrêtent de parler d'injustice. Car l'injustice serait de diviser le Maroc en deux catégories de citoyens : Une catégorie avec un parlement tout court et une autre avec le même parle-

ment plus, en prime, un CCME, entre autres, pour accumuler plus de points Safar-flyer avec la Royal Air Maroc... à force de faire des allers-retours Pays d'accueil - Maroc. Au frais du contribuable marocain !

Quant à ceux et celles qui veulent rouvrir la boîte de Pandore de la représentativité (parlementaire...) nous rappelons ce que nous avons déjà écrit (http://www.maghreb-canada.ca/journal/2011/aa_n101.pdf) :

(...) Pour la majorité silencieuse, et la minorité qui n'arrive pas à se la fermer (et dont nous faisons partie) : Se prévaloir de nos droits d'être électeur et éligible au Maroc, pourrait être un cadeau empoisonné, qui risque de diluer nos problèmes dans ceux de la majorité écrasante des marocains et marocaines restés sur place.

En effet, les quelques députés que nous pourrions avoir proportionnellement à notre nombre, vont être bâillonnés par l'écrasante majorité. Il ne sert donc à rien d'écraser le "pauvre" contribuable marocain sous le poids, très lourd soulignons-le, des frais conséquents à notre représentativité pour aller somnoler sur les fauteuils douillets du parlement ou pour aller crier des slogans ou passer des messages qu'il serait plus aisé de passer par notre Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) qui vient d'être constitutionalisé et qui lui reste juste d'être une structure démocratique et représentative.

Et c'est dans ce chantier que nous devons nous investir !

Et pour cause ! Le CCME pourrait devenir notre parlement ou à la limite un fort lobby qui va directement traiter avec le gouvernement, au lieu d'aller brûler nos cartes devant des partis politiques qui ont le sens de la comptabilité électorale, ou d'essayer de se faire entendre dans la cacophonie parlementaire sur nos questions qui ne concernent ni routes à construire, ni politique d'emploi, ni soins de santé. Les questions qui nous intéressent sont comment régler nos problèmes avec les administrations locales et surtout Comment pourrions-nous devenir un pont humain qui va rendre fluides les échanges économiques, politiques et sociaux entre nos pays de résidence et notre pays d'origine, dans un monde qui ne cesse de se globaliser!

© Une production
MAGHREB CANADA EXPRESS

"D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca

ou

www.maroc-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi

elfouladi@videotron.ca

CONTACT ET PUBLICITÉ

info@maghreb-canada.ca

Tel. (514) 576-9067

CHRONIQUEURS

Mostafa Benfarès, Ph.D.

(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Abdeljalil Zaidane, chercheur,

Université Mohammed V,

(Maroc)

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), et ce, depuis sa fondation en juillet 2003.



Maître **Imane Ben Bahri** L.L.B.,

Avocate / Lawyer

✓ **Droit Familial** (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants...)

✓ **Immigration**

✓ **Régie de Logement**

3516 Av. Lacombe, suite 307

Montréal (Québec) H3T 1M1

Métro Côtes des Neiges

www.canadian-dream.ca

Tel. : (514) 839-3875

Cell. : (514) 815-0761

e-mail : avocate@canadian-dream.ca